

Cour d'appel de Libreville/Affaire dame Marie-Claudette Ndagui contre Ministère public et sieur Olivier N'Zahou

Le procès de nouveau ajourné pour missions non accomplies

JNE
Libreville/Gabon

À l'audience de la Cour d'appel de Libreville du 9 mai dernier, le procès dame Marie-Claudette Ndagui contre Ministère public et sieur Olivier N'Zahou avait été renvoyé au 23 mai, pour complément d'enquête. Le parquet général avait alors reçu pour missions d'auditionner certaines personnes ayant un lien avec l'affaire querellée, afin de permettre à la Cour de disposer de tous les contours du dossier.

Mais à l'audience d'hier, au lieu de déposer les conclusions du travail qui lui avait été demandé, le parquet général a plutôt fait comprendre à la Cour que les diligences n'ont pas été accomplies. Puis, il a fait valoir ses observations en disant que les missions qui lui avaient été assignées n'avaient pas été clairement précisées, et la qualité des personnes à auditionner (fonctionnaires de police et du parquet de Libreville, entre autres) obéit à certains canaux. D'où sa difficulté à réaliser la requête de la Cour. Ensuite, le Ministère public et les avocats (Akumbu, Ndimine et Mburu y Djako) de Marie-Claudette Ndagui ont sollicité que le dossier soit retenu pour les plaidoiries. Ce à quoi s'est catégoriquement opposé le conseil d'Olivier N'Zahou. "Le travail que la Cour a ordonné au parquet général de faire doit être réalisé, quelle que soit la difficulté. S'il y a difficulté, il revient au parquet général de dresser un rapport précisant que les missions n'ont pas été accomplies parce qu'il y a eu telle difficulté", a plaidé Me Pie Makanga Missamou, l'un des avocats du procureur de Libreville, Olivier

N'Zahou.

RECU. Après avoir écouté toutes les parties, la Cour d'appel a instruit le parquet général de dresser un rapport stipulant clairement son impossibilité d'accomplir les missions qui lui ont été assignées, et demandant que le dossier soit traité en l'état. Sur ce, la juridiction de droit commun du second degré a décidé de renvoyer le procès à l'audience du 6 juin prochain. " Mon client avait pris le recul dans cette affaire et avait dit que si dame Ndagui s'excuse à l'audience du 9 mai de tout ce qu'elle a pu dire sur lui par voie de presse, il n'a plus de problème avec elle. C'était cela notre mission à l'audience de ce jour-là. Dame Ndagui et ses avocats auraient dû s'opposer au renvoi d'appel et cela aurait peut-être permis à cette dernière d'être à ce jour libre. Il ne faut pas que l'on pense que c'est mon client qui fait en sorte que ce dossier traîne en longueur", a argumenté Me Pie Makanga Missamou.

Le conseil de dame Marie-Claudette Ndagui a ensuite plaidé pour la mise en liberté provisoire de sa cliente, en raison de son mauvais état de santé. La Cour lui a répondu que cette demande sera étudiée lors de l'audience du 6 juin prochain. Pour mémoire, à l'audience du 9 mai dernier, la Cour avait déjà commencé à examiner le dossier au fond jusqu'à ce qu'elle s'aperçoive que toutes les conditions n'étaient pas réunies pour la manifestation de la vérité. Face à cette difficulté, la juridiction avait décidé de renvoyer le procès à l'audience du 23 mai pour complément d'enquête. Présidente de l'Organisation non gouvernementale (ONG) AGOS, Marie-Claudette Ndagui est incarcérée à la prison centrale

Le procès opposant le procureur Olivier N'Zahou à ...



Photo : E.L./L'Union

de Libreville depuis le 25 janvier 2019, pour "outrage à magistrat, injures publiques, diffamation, atteinte à l'honneur". Le tribunal correctionnel de Libreville l'avait condamnée, le 18 février dernier, à 12 mois de prison dont 4 avec sursis, et 10 millions de francs de dommages et intérêts. Elle avait interjeté appel de cette décision qu'elle trouve lourde. Olivier N'Zahou avait lui aussi saisi la Cour d'appel, parce que trouvant le jugement trop clément.



Photo : Chris OYAME/L'Union

... dame Marie-Claudette Ndagui a été renvoyé au 6 juin.

Avis d'Appel d'Offres National (AAO)

Date de publication : 24 mai 2019
Nom du Projet : PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTE - PHASE 2 (PASS 2)
AAO No : 008/MSPSSN/PASS2/UGP/2019

Le Gouvernement Gabonais a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût des investissements dans le secteur de la santé Phase 2. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'achat du matériel informatique des sous composantes du PASS 2.

Le Ministère en charge de la Santé sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des produits suivants :

- LOT N°1 : Ordinateurs, serveurs et accessoires
- LOT N°2 : Appareils de reprographie, archivage et vidéo

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations sur les documents d'appel d'offres et les modalités de leur acquisition à l'adresse ci-dessous :

Projet d'Appui au Secteur de la Santé-Phase 2
Quartier Bas de Gué Gué
A proximité du Centre National de Tri et Colis Postaux

Monsieur NTSAGAMBA NGOUDMI Franklin
Coordinateur National du Projet
BP : 50 Libreville/Gabon - Tél : 01 44 27 60
Email : ng.franklin@yahoo.fr

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus⁵ au plus tard le 24 juin 2019 à 09h00, heure locale. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de 1% du montant de l'offre proposée.

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 24 juin 2019, à 10h00 :

Projet d'Appui au Secteur de la Santé-Phase 2
Quartier Bas de Gué Gué
A proximité du Centre National de Tri et Colis Postaux

Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre juridique, technique, et financier. Voir les documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées (section III).

Avis d'Appel d'Offres National (AAO)

Date de publication : 24 mai 2019
Nom du Projet : PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTE - PHASE 2 (PASS 2)
AAO No : 009 / MSPSSN/PASS2/UGP/2019

Le Gouvernement Gabonais a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût des investissements dans le secteur de la santé Phase 2. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'Achat des véhicules de supervision pour l'UGP et les quatre Directions Régionales de Santé (DRS) ciblées par le Projet.

Le Ministère en charge de la Santé sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des véhicules suivants.

- Lot 1 : 07 véhicules Pick-up Double cabine 4X4
- Lot 2 : 2 SUV

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations sur les documents d'appel d'offres et les modalités de leur acquisition à l'adresse ci-dessous :

Projet d'Appui au Secteur de la Santé-Phase 2
Quartier Bas de Gué Gué
A proximité du Centre National de Tri et Colis Postaux

Monsieur NTSAGAMBA NGOUDMI Franklin
Coordinateur National du Projet
BP : 50 Libreville/Gabon - Tél : 01 44 27 60
Email : ng.franklin@yahoo.fr

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus⁵ au plus tard le 24 juin 2019 à 09h00, heure locale. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de 1% du montant de l'offre proposée.

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 24 juin 2019, à 11h00 :

Projet d'Appui au Secteur de la Santé-Phase 2
Quartier Bas de Gué Gué
A proximité du Centre National de Tri et Colis Postaux

Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre juridique, technique, et financier. Voir les documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées (section III).